

Diplôme d'État d'Architecte Master 1 et Master 2

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ENSAP BORDEAUX
-
05.57.35.11.00
ensapbx@bordeaux.archi.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Conditions d'accès :

-

Prérequis pédagogiques :

-

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le titulaire du DEA est très avancé dans l'acquisition progressive des compétences, telles que définies à l'article 46 de la directive 2005/36/CE du parlement européen et du conseil du 7 septembre 2005 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles modifiées par la directive 2013/55/UE du parlement européen et du conseil du 20 novembre 2013. Les compétences seront acquises à l'issue de l'habilitation de l'architecte diplômé d'État à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre en son nom propre.

Contenu et modalités d'organisation

Le deuxième cycle d'études, d'une durée de 2 ans, conduit au diplôme d'État d'Architecte conférant le grade de master - DEA Le cursus de master en architecture de l'ENSAP Bordeaux dispense une formation à la maîtrise du projet fortement articulée aux disciplines qui concourent à la compréhension et à la transformation de la ville et des territoires. Ces deux années assurent la maîtrise des problématiques propres à l'architecture en permettant de préparer aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture. Le projet architectural est au centre de l'enseignement. Les champs disciplinaires sont enseignés dans les cours magistraux et encadrés dans les ateliers. Le programme ouvre la structure du master en rendant possible un choix dissocié d'ateliers et de séminaires pour les semestres 7, 8 et 9 ; une plus grande diversité des offres pédagogiques et des constructions des parcours plus diversifiées. Au delà de l'initiation à la recherche incluse dans le 2e cycle, il est prévu un parcours spécifique permettant d'approfondir la préparation à la recherche. Le diplôme d'État d'architecte comporte alors une mention "recherche". Les champs disciplinaires abordés dans les cours magistraux et ateliers encadrés sont : Projet architectural : conception des structures, des enveloppes, détails d'architecture, économie du projet, réhabilitation
Projet urbain : approche paysagère, environnementale et territoriale Histoire et théorie de l'architecture et de la ville Représentation de l'architecture : maquettes, informatique ; Sciences et techniques pour l'architecture : mathématique, géométrie, connaissances des matériaux et des structures, techniques de maîtrise des ambiances Expression artistique et histoire de l'art Sciences humaines et sociales Théorie de l'urbanisme et du paysage Langues étrangères L'accent est également mis sur le développement durable, la prise en compte des risques majeurs, la réhabilitation et les interventions sur le bâti existant. Certaines écoles ont instauré des partenariats avec des écoles d'ingénieurs. Les étudiants peuvent alors suivre un double cursus qui permet d'obtenir après ans d'études les deux diplômes d'ingénieur et d'architecte.

...

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'architecte - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Equivalence : Arrêté du 29 février 2008 portant reconnaissance du diplôme d'études de deuxième cycle de l'Ecole spéciale d'architecture (diplôme de l'ESA grade 2) comme équivalent au diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00206982	du 01/09/2020 au 30/06/2022	Talence (33)	ENSAP BORDEAUX			
00392838	du 01/09/2023 au 30/06/2025	Talence (33)	ENSAP BORDEAUX			
00538562	du 09/09/2024 au 30/06/2026	Talence (33)	ENSAP BORDEAUX			